



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N°0020 /2023/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Le **Président du Conseil National de la Transition (CNT)** convie l'ensemble des Honorables Conseillers à une plénière, **ce vendredi 21 juillet 2023, à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'Examen et l'Adoption du Projet de loi portant création d'un statut particulier des Institutions d'Enseignement Supérieur, de Recherche Scientifique, de Documentation et d'Information (IES et IRS/CDI).

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la Transition, Chargé des relations avec les Institutions Républicaines ;
- La Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Maires des six communes de Conakry ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant de l'Association des Communes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis Politiques ;
- Les Représentants des Centrales Syndicales ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Société Civile ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse Publique et Privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les honorables conseillers nationaux est exigée.

Conakry le 20 juillet 2023

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition

Dr Dansa KOUROUMA

